

SCPVQ NOUVELLES

Bulletin de nouvelles de la SCPVQ



2017

Mot du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a pris la décision de publier un bulletin de nouvelles dans la période qui suit les activités principales de la SCPVQ qui ont lieu en début mai, soit le brunch annuel agrémenté d'une conférence et de la remise du Prix Victor-Théodule Daubigny, qui est suivi de l'assemblée générale annuelle.

La revue *Le VÉTÉran* sera publiée comme à l'habitude à la fin de l'hiver et sera désormais principalement axée sur le patrimoine vétérinaire. Les informations relatives au brunch, à la conférence lors du brunch, au Prix Victor-Théodule Daubigny et l'assemblée générale seront dorénavant regroupées dans la publication *SCPVQ Nouvelles*. De plus cette publication sera l'occasion de diffuser d'autres informations pertinentes concernant la SCPVQ, incluant une rubrique des événements à venir. Un des buts recherchés est de promouvoir une meilleure participation des membres aux activités.

SCPVQ Nouvelles sera publié une fois l'an et sera identifié par l'année de publication. Nous espérons que cette initiative permettra un meilleur suivi des activités de la SCPVQ par nos membres. Un des avantages de *SCPVQ Nouvelles* sera de publier plus rapidement les informations et les rendre disponibles aux membres. Vous trouverez en page 2 la composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ ainsi que le contenu de ce numéro de *SCPVQ Nouvelles*.

Merci de nous supporter dans cette démarche.

Le conseil d'administration de la SCPVQ
Yvon Couture, président.

Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ

Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue le 24 mai 2017, il y a eu attribution des postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. La composition du conseil est la suivante pour l'exercice 2017-2018 :

Dr Yvon Couture, président
Dr Raymond S. Roy, vice-président
Dr Alain Moreau, secrétaire-trésorier
Dre Françoise Gagnon, administratrice et adjointe au conservateur
Dr André Bisaillon, administrateur
Dr André Gagnon, administrateur
Dr Simon-P. Carrier, administrateur

Nous profitons de cette occasion pour remercier les administrateurs sortants, Dr Gaston Roy, Dr Armand Tremblay et Dr Raymond Racicot, pour leurs années au sein du conseil. Il est à noter que Dr Armand Tremblay demeure le conservateur de la SCPVQ.

Contenu du numéro SCPVQ Nouvelles 2017

Mot du conseil d'administration.....	page 1
Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ.....	page 2
Contenu du numéro SCPVQ Nouvelles 2017.....	page 2
Remise du Prix Victor-Théodule Daubigny 2016.....	pages 3, 4 et 5
Conférence lors du brunch 2017.....	page 6
Assemblée générale 2017.....	pages 7 et 8
Photos du brunch annuel de la SCPVQ.....	pages 9 et 10
Informations concernant la SCPVQ.....	page 11
Le 70 ^e anniversaire de l'implantation de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe.....	pages 12 et 13
Évènements à venir.....	page 14



**SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE
VÉTÉRAIRE QUÉBÉCOIS**

Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2016 au Dr Michel Beauregard

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), le Prix Victor-Théodule Daubigny 2016 a été remis au Dr Michel Beauregard pour souligner sa contribution à l'avancement de la profession, principalement lors de ses années comme pathologiste et professeur à la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe pendant 22 ans, sans oublier le travail effectué dans le diagnostic de la rage dans un laboratoire fédéral pendant 15 ans au début de sa carrière. Dr Beauregard a aussi été un grand collaborateur de revues scientifiques vétérinaires canadiennes, ayant contribué à la rédaction et la traduction d'articles pendant 18 ans. La présentation du lauréat a été faite par son neveu, Dr Alain Laperle, aussi pathologiste vétérinaire. Le texte de présentation du Dr Alain Laperle est reproduit intégralement en page 4. La SCPVQ a voulu honorer Dr Michel Beauregard en lui remettant le Prix Victor-Théodule Daubigny. **Félicitations Dr Beauregard!**



Dr Gaston Roy, président de la SCPVQ, remet le Prix Victor-Théodule Daubigny 2016 au Dr Michel Beauregard.

Le Prix Victor-Théodule Daubigny est une distinction créée par la SCPVQ montrant une effigie en bronze du Dr Victor-Théodule Daubigny accompagnée d'une plaque personnalisée, le tout monté sur un support de bois.
(Photo SCPVQ)

Le Dr Michel Beauregard, au centre, est photographié en compagnie du Dr Gaston Roy à gauche, et du Dr Alain Laperle, à droite, suite à la remise du Prix Victor-Théodule Daubigny 2016 au Dr Beauregard.
(Photo SCPVQ)



Allocution de présentation du Dr Michel Beauregard, récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2016

*Le texte suivant a été préparé et lu par Dr Alain Laperle, pathologiste vétérinaire retraité,
lors de la présentation du Prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Michel Beauregard, le 7 mai 2017.*

Le Dr Beauregard est gradué de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal en 1954. Il a commencé sa carrière au laboratoire de Hull, pour le fédéral. Il a travaillé à la salle de nécropsie où il a pu peaufiner sa technique. C'est là qu'il a mené à bien une maîtrise sur la méthode des anticorps fluorescents pour le diagnostic de la rage et qu'il est devenu un spécialiste dans le diagnostic de la rage. En 1969, après quinze ans, il opère un changement de carrière qui le mènera à la Faculté de médecine vétérinaire au département de pathologie et microbiologie. Il y sera enseignant pathologiste jusqu'à sa retraite en 1991.

L'enseignement a représenté plus de 80% de sa tâche. Dr Beauregard a enseigné la pathologie aux étudiants de 1^{er} et 2^e cycle. Il ne faut pas se surprendre de le voir enseigner le système nerveux, mais il a aussi enseigné le système endocrinien, le système génital, le système musculaire et le système digestif. Les cours magistraux et les laboratoires représentaient le gros de cette tâche, mais quel étudiant de 2^e année ne se rappelle pas sa prestation à la salle de nécropsie pour un premier contact avec la pathologie pratique. Le Dr Beauregard s'est également impliqué dans plusieurs projets de recherche où il collaborait par l'examen histopathologique. Le Dr Beauregard a également participé au fonctionnement du secteur pathologie de la faculté de médecine vétérinaire. Il a relevé un mandat comme directeur du secteur pathologie et microbiologie. Dr Beauregard a participé à plusieurs congrès fédéraux, provinciaux et internationaux comme présentateur sur la rage, la condition fétiche du début de sa carrière. Comment ne pas souligner les dix-huit ans comme assistant rédacteur pour la *Revue canadienne de médecine comparée* et la *Revue vétérinaire canadienne*. Pendant ces dix-huit ans, il a aussi été traducteur pour les articles de ces mêmes revues. Il a lui-même participé à une vingtaine de publications scientifiques. Il ne faut pas oublier la correction d'une multitude de thèses. Outre une carrière bien remplie, le Dr Beauregard a laissé sa marque comme professeur, comme pathologiste, comme homme et, pour plusieurs comme ami. Qui était-il? Avec l'aide de quelques qualificatifs et anecdotes, je vais tenter de vous décrire le personnage, qui, sans hésitation, vous devriez reconnaître.

Michel, c'est un passionné accompagné d'un esprit scientifique indiscutable. Sa passion ne s'arrêtait pas qu'au travail et à l'université. S'il avait une chance d'aller voir des animaux, de discuter de médecine vétérinaire, il ne manquait pas une occasion. Comment ne pas discuter d'un beau cas, d'une pathologie. Cette passion n'a jamais faibli. Michel était méthodique, ordonné, méticuleux et d'une rare rigueur. Il ne commençait jamais une nécropsie sans s'assurer que tout le matériel était présent et bien disposé. L'examen était fait rigoureusement, toujours de la même façon et dans le même ordre. C'était la même chose pour les prélèvements et pour la coupe des tissus. Peu importe la raison de soumission, il ne dérogeait jamais. Il ne pardonnait pas aux étudiants des écarts dans la méthodologie. Un bel exemple de ce que j'avance, c'est une visite de Michel à son fils Mario. La clinique avait eu un cas chez une vache qui préoccupa Michel. La vache était rendue chez l'équarisseur. Michel se rend sur les lieux avec Mario et entreprend la nécropsie avec l'employé sur place. Ce dernier était habitué de dépecer l'animal, grossièrement, en 15 minutes. Et bien avec Michel, ce fut une nécropsie complète qui dura deux heures. L'employé a eu droit à une leçon d'anatomie/nécropsie sans compromis. Il sait maintenant où se situe l'hypophyse, la thyroïde et même les parathyroïdes.

C'était un gars direct qui ne passait pas par quatre chemins. C'était vrai pour les étudiants, mais attention cela s'appliquait tout autant à un confrère pathologiste, un clinicien, un vétérinaire praticien ou à la direction. Michel s'appliquait à faire une seule chose à la fois, mais il la faisait bien. Personne ne peut oublier son petit côté colérique, surtout pas les étudiants qui ambitionnaient. Un esclandre, une chaise dans le mur, un « viergénie », un « son of a bitch », « mon escogriffe », « bonne mère », « si vous ne voulez pas écouter je peux sortir, correct »,

tout y passait. « Si j'en prends un à copier sur la feuille de l'autre c'est zéro, correct ». Comment de fois on a entendu les « races de sable », les « vendeurs de tapis ». Il aurait certainement besoin d'une adaptation s'il enseignait encore. Je me souviens d'une soumission de tissus dans un pot de formol ayant l'embouchure trop petite pour la dimension des tissus. Le temps passait et Michel ne touchait pas au pot. Le praticien finit par s'informer du résultat. Michel, enragé, lui répondit : « écoutes moi bien, tu viendras la sortir ta pièce, moi j'ai fini de casser des pots et me blesser ». Un autre praticien, pressé d'avoir ses résultats fit sortir Michel de ses gonds. Michel a répondu qu'il ne couchait pas avec les rapports de nécropsies. Le praticien insistait, Michel lui dit d'appeler au secrétariat point final. Il raccrocha le téléphone brusquement, son petit doigt en a souffert longtemps.

Michel était un protecteur de la langue française. Ses nombreuses années comme traducteur et comme correcteur le prouvent hors de tout doute. Le mot qui horripilait Michel et qui a été souligné à tous les étudiants, même du 2^e cycle, c'est « au niveau de » « Lâchez moi le niveau, c'est au foie, au poumon ou au rein mais pas au niveau de. Le niveau appartient au menuisier. » Michel était toujours attentionné, dévoué pour les étudiants qui se donnaient la peine de réussir. Sa porte de bureau était toujours ouverte. Il était toujours disponible pour les aider. C'était un personnage attachant qui a laissé sa marque. Quel étudiant ne se rappelle pas de Michel avec une allumette ou un cure dent dans le coin de la bouche ou encore du petit calepin noir accompagné d'un crayon HB usé jusqu'à l'efface; ses éructations occasionnelles suivies d'un pardon tout aussi sec. Il ne faudrait pas oublier sa façon de s'asseoir. Comme le Dr Désilets le décrit si bien : « assis sur le bout de la chaise, le genou droit passait par-dessus le gauche et le bout du pied droit revenait vers le mollet gauche pour presque poursuivre sa route parallèle au pied gauche. » Comment d'étudiants ont tenté de reproduire cette position? Tout cela pour vous dire qu'une génération de vétérinaires se rappellera toujours de cet enseignant sympathique.

Table réservée à la famille Beauregard lors du brunch de la SCPVQ le dimanche 7 mai 2017.



Dr Michel Beauregard (MON 1954), récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny, accompagné de ses trois fils, dont Dr Mario Beauregard (MON 1978) malheureusement hors photo à droite accompagné de son épouse; de deux de ses petits-enfants; et du Dr Alain Laperle (MON 1977), son neveu.

**Résumé de la conférence prononcée par Dr Sylvain QUESSY, vice-doyen à la recherche,
Faculté de médecine vétérinaire, lors du brunch annuel le 7 mai 2017**

La santé publique vétérinaire; différents pays, différents défis.

Dr Sylvain Quessy a succinctement parlé de ses expériences de travail dans divers pays comme la Chine, le Vietnam, la République Démocratique du Congo, Madagascar, l'Inde et Haïti. La raison première pour le conférencier d'aller dans ces pays était un projet de santé publique vétérinaire, la plupart du temps sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Photos à l'appui, il nous a décrit les conditions dans lesquelles se sont effectuées ces missions dans ces pays, où les normes ne sont souvent pas les mêmes que celles auxquelles nous sommes habitués. L'aspect culturel des destinations influence grandement la façon dont se déroulent les projets. Les résultats de ces projets dans plusieurs de ces pays mettent en perspective nos limites dans l'amélioration des pratiques en hygiène des viandes et bien-être animal. Les convives du brunch ont apprécié cette incursion dans le domaine de la coopération internationale, où la médecine vétérinaire est souvent présente.

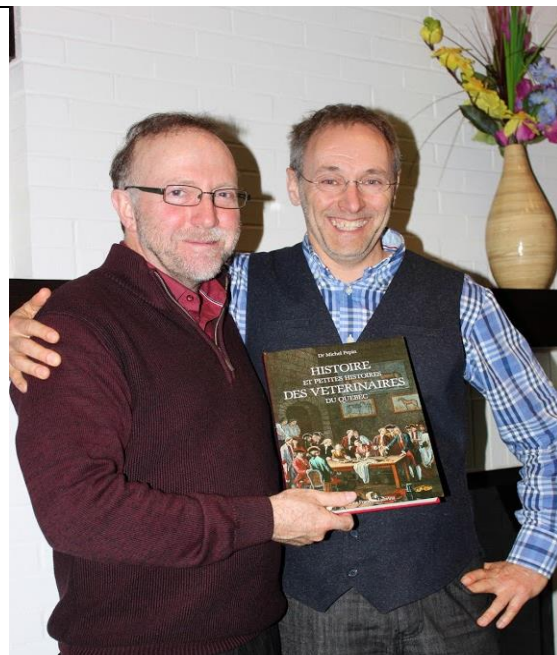


Dr Gaston Roy, président de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, à droite sur la photo, remet au Dr Sylvain Quessy une plaque souvenir commémorant la prestation de sa conférence dans le cadre du brunch annuel 2017 de la SCPVQ. Dr Roy, au nom de tous les convives présents, a chaleureusement remercié le conférencier.

(Photo SCPVQ)

Depuis quelques années, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois remet au conférencier un exemplaire de l'ouvrage du Dr Michel Pepin, intitulé «Histoire et petites histoires des vétérinaires du Québec», éditions François Lubrina, 1986. L'auteur étant présent au brunch, Dr Gaston Roy, président, lui a demandé de remettre l'exemplaire au conférencier, Dr Sylvain Quessy, à gauche sur la photo.

(Photo SCPVQ)



Assemblée générale 2017

Note : Ce procès-verbal n'a pas été approuvé en assemblée générale. Nous publions ici cette information à titre indicatif afin de permettre à tous les membres de prendre connaissance des sujets discutés lors de cette assemblée.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), tenue le dimanche 7 mai 2017, au Club de golf de St-Hyacinthe, 3840 boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe.

1. Ouverture de l'assemblée générale.

Le Dr Gaston Roy, président, ouvre l'assemblée générale annuelle à 13h45. Vingt-quatre (24) membres en règle sont présents. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Dr Gaston Roy demande au Dr Alain Moreau, secrétaire, de lire l'ordre du jour proposé, mentionné ci-après:

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mai 2016
4. Rapport du Président
5. Les ajouts aux divers fonds du patrimoine vétérinaire québécois
6. Rapport financier
7. Cotisation annuelle
8. Élection des membres du Conseil
9. Varia
10. Levée de l'assemblée générale 2017

Dr André Bisaillon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé, appuyé par Dr Gilles Lepage. L'ordre du jour est accepté par l'ensemble des membres présents.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mai 2016.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mai 2016 a été distribué en début d'assemblée. Dr Gaston Roy demande au Dr Alain Moreau de mentionner les grandes lignes de ce procès-verbal. Le Dr Marcel Bouvier propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté, appuyé par Dr Serge Sirois; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

4. Rapport du président, Dr Gaston Roy.

Les points mentionnés sont les suivants : le détail de plusieurs de ces points a été publié dans *Le VÉTÉran*, sous la rubrique « Mot du Président ».

- Nombre de membres en 2016-2017 : 91
- Brunch 2016 : 116 convives se sont présentés
- Le projet de site internet de la Société est en voie de réalisation grâce à une entente avec la FMV qui héberge le site sur les serveurs de l'Université de Montréal.
- Adresse courriel maintenant dédiée à la SCPVQ : lascpvq@gmail.com
- Publication de la revue *Le VÉTÉran*, volume 31, hiver 2017 sur le site internet; une copie papier envoyée aux deux membres qui n'ont pas internet.
- La bourse Victor-Théodule Daubigny, remise annuellement à un(e) étudiant(e) de la Faculté de médecine vétérinaire, est financée par les dons des membres ; une procédure a été mise en place récemment afin qu'un reçu pour fin d'impôt soit retourné aux donateurs.
- Tenue de huit (8) réunions du CA pendant l'année.
- Musée de Charlevoix; prêt d'instruments vétérinaires pour une exposition.
- Coopération au projet de l'OMVQ concernant la fondation de l'Ordre en 1902 : le projet est en marche et une cérémonie de commémoration aura lieu dans les prochains mois.
- Contact fait avec les autorités de la ville de Montréal concernant l'établissement possible d'un Musée du cheval.

-
- Maintien des contacts avec le ReVeR dans un esprit de collaboration et d'échange de service et d'information; liste des retraités maintenue à jour par le ReVeR.
 - Maintien des contacts avec la FMV concernant le patrimoine vétérinaire
5. Ajouts aux divers fonds patrimoniaux de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.
Dr Gaston Roy demande au Dr Armand Tremblay de mentionner les additions aux collections de la SCPVQ. Dr Tremblay mentionne qu'en 2016-2017 la Société a reçu 14 donations; une provenant de la bibliothèque de la FMV et 13 provenant de vétérinaires. Le détail des dons mentionnés par Dr Tremblay est publié dans la revue *LE VÉTÉRAN*. No 31, Hiver 2017.
6. Rapport financier.
Dr Gaston Roy demande au Dr Raymond Racicot, trésorier, de présenter le bilan financier de la SCPVQ. Le rapport financier a été distribué en début d'assemblée.
Les revenus totaux de la période ont été de \$7510,53 et les dépenses totales de \$9290,79. Le solde au compte le 31 mars 2017 est de \$2802,57 pour un avoir total de \$7802,57, incluant le dépôt à terme de \$5000.00. Pendant l'exercice, les dépenses ont été plus élevées principalement pour la production du dernier numéro imprimé en couleur de la revue *Le VÉTÉRAN*, vol. 30, hiver 2016, le renouvellement des médaillons du Prix Victor, ainsi que le déboursé de \$2200 pour deux bourses. Ces dépenses ne sont pas récurrentes lors des prochains exercices.
Dr Jean-Marc Vaillancourt propose l'adoption du rapport financier, appuyé par Dr Gérard Senay; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.
7. Cotation annuelle
Le Dr Gaston Roy mentionne que le conseil recommande le maintien de la cotation au montant actuel, soit \$25. Dr Michel Pepin demande la parole et mentionne qu'il faudrait penser d'augmenter la cotation maintenant afin d'être prêts pour des projets futurs, la cotation étant la même depuis plusieurs années. Il y a discussion sur ce sujet et la motion présentée par Dr Pepin est défaite. Dr André Bisaillon propose de maintenir la cotation annuelle à \$25 pour l'année 2017-2018, appuyé par Dr Raymond S. Roy. Un vote est demandé et la majorité des membres présents votent pour le maintien de la cotation à \$25.
8. Élection de membres du Conseil
Exceptionnellement cinq (5) postes sont à pourvoir au conseil d'administration (CA) de la SCPVQ; quatre administrateurs sont en fin de mandat et Dr Raymond Racicot, élu l'an dernier pour un mandat de deux ans mentionne qu'il ne peut compléter la seconde année de son mandat. Deux des administrateurs sortants, les Drs Françoise Gagnon et Alain Moreau, désirent poursuivre alors les Drs Gaston Roy et Armand Tremblay ne se représentent pas. Les propositions sont les suivantes : Dr Maurice Desrochers propose Dr Alain Moreau, Dr André Bisaillon propose Dre Françoise Gagnon, Dr Gilles Lepage propose Simon-P. Carrier, Dr Éric Forest propose Dr Raymond S. Roy, Dr Gilles Lepage propose Dr André Gagnon. Les cinq personnes proposées acceptent leur mise en candidature. Aucune autre proposition n'est faite. Vu qu'il y a seulement cinq candidats proposés pour les cinq postes à pourvoir, le président d'assemblée déclare les Drs Françoise Gagnon, Alain Moreau, Raymond S. Roy, Simon-P. Carrier et André Gagnon élus membres du CA de la SCPVQ pour un mandat de deux ans se terminant en 2019.
9. Varia
- a. Dr Jean-Marc Vaillancourt, président de la promotion 1967, demande la parole. Il fait l'éloge de plusieurs confrères de sa promotion dont plusieurs sont décédés.
 - b. Dr Michel Pepin demande la parole. Il mentionne qu'il a effectué un don substantiel à la FMV afin de créer un fonds de conservation de patrimoine vétérinaire pour mettre en valeur et conserver le patrimoine vétérinaire québécois et donner une vitrine à la SCPVQ, principalement dans le projet de centre d'apprentissage vétérinaire à la FMV. Dr Gaston Roy, président de la SCPVQ, mentionne que le conseil d'administration n'est pas au courant de cette démarche.
10. Levée de l'assemblée générale 2017
Le Dr Jean-Marc Vaillancourt propose la levée de l'assemblée; la proposition est appuyée par Dr Serge Sirois; les membres présents acceptent à l'unanimité la levée de l'assemblée à 14h15.

Par Alain Moreau, secrétaire

Photos du brunch annuel de la SCPVQ, le dimanche 7 mai 2017 au Club de Golf de St-Hyacinthe



La table du Dr Gilles Lepage.
On peut y reconnaître Dr Jean-Denis Roy ainsi que, de dos, les Drs
Armand Tremblay et Jean-Louis Forgues.



Dr Marc Soucy et Dr Pierre Viviers avec leurs épouses.



Les Drs Gérard Senay, Jérôme Fafard, Raymond Racicot, René
Dubuc, Robert Lachance et Éric Forest.



Dr Pierre Brisson, Dr Simon-P. Carrier, Dr Gilles Lussier,
les épouses des Drs Lussier et Carrier et Dr André Gagnon.



Dr François Massé et Dr Yvon Couture accompagnés de leurs
épouses.



Dr Michel Morin, Mme et Dr Raymond S. Roy
et Dr André Vrans.

Photos du brunch annuel de la SCPVQ, le dimanche 7 mai 2017 au Club de Golf de St-Hyacinthe



Dr André Legris, Mme Louise Laberge, Mme et Dr Paul Cusson.



Dr Gilles Morin, Mme et Dr Louis Bernard,
et Dr Jean-Luc Laberge.



La table de la promo 1967.
On y remarque les Dr Jean-Marc Vaillancourt et son épouse, Dr
Laurier Parent et Dr Clément Bisailon.



Un aperçu des tables des convives lors du brunch.



Dr Paul Desrosiers, ancien président de l'Ordre, en discussion avec
Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre au moment du brunch.



Un aperçu des convives autour du buffet.

Informations concernant la SCPVQ

Reçus d'impôt pour les dons de \$25 et plus à la SCPVQ

Comme mentionné lors de la dernière correspondance concernant la cotisation annuelle et le brunch, et aussi lors de l'assemblée générale, les dons de \$25 et plus effectués par les membres concernant la Bourse Victor-Théodule Daubigny feront l'objet d'une émission de reçus d'impôt.

Une somme de \$1603 a été remise à la Faculté de médecine vétérinaire avec une liste des donateurs. Selon l'information reçue, les quarante-cinq (45) donateurs devraient recevoir dans les prochaines semaines leur reçu d'impôt directement de l'Université de Montréal. Un délai de six à huit semaines serait requis pour cet envoi.

Vos dons, jumelés à l'émission de reçus d'impôt, contribueront à assurer la pérennité de la Bourse Victor-Théodule Daubigny remise à un(e) étudiant(e) de la faculté par la SCPVQ. Les modalités de donation demeurent les mêmes qu'auparavant lors de l'envoi du renouvellement de la cotisation et de la participation au brunch annuel. Une mention de la possibilité de faire un don est indiquée sur le formulaire de retour.

Site internet de la SCPVQ

La SCPVQ a maintenant une présence sur internet! Nos pages sont hébergées sur le site de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Vous y trouverez le numéro courant de la revue *Le VÉTÉran* (volume 31, hiver 2017), ainsi que les volumes 19 à 30. Le contenu de ces numéros est une mine d'informations diverses concernant le patrimoine vétérinaire. D'autres informations seront ajoutées au fur et à mesure dans les prochains mois.

Le volume 7 de la revue *Le VÉTÉran*, automne-hiver 1997, a été récemment ajouté; l'intérêt de cette publication réside principalement dans un article détaillé du Dr Jean-Baptiste Phaneuf concernant le 50^e anniversaire de l'implantation de l'École de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe; cet article complète très bien l'article des Drs Tremblay et Gagnon en page 12 de la présente publication. Visitez la section dédiée à la SCPVQ à l'adresse suivante : <http://fmv.umontreal.ca/scpvq>. **Sauvegardez le lien dans vos favoris!**

Adresse courriel pour rejoindre la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a maintenant une adresse électronique dédiée que tous peuvent utiliser pour communiquer avec nous. Vous pouvez utiliser cette adresse pour nous contacter, que ce soit concernant une information générale ou à propos d'un don de patrimoine. Votre demande sera relayée à la personne responsable du dossier. Notre courriel est le suivant :

lascpvq@gmail.com

Adresse postale de la SCPVQ

Nous vous avisons que l'adresse postale de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a été modifiée; le casier postal n'est plus valide et le code postal a été changé. L'adresse postale corrigée est dorénavant :

Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois
3200, rue Sicotte
St-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Le 70^e anniversaire de l'implantation de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe

Par Armand Tremblay, conservateur, et Françoise Gagnon, adjointe au conservateur

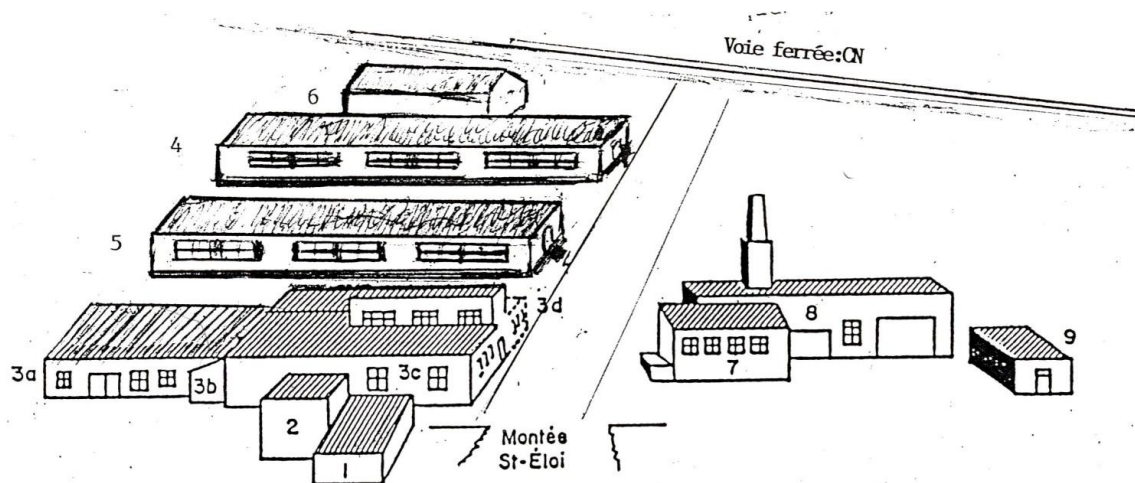
Il faut souligner ce 70^{ième} anniversaire de l'arrivée de notre École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe et se rappeler le début modeste de ce qui deviendra plus tard la Faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe.

En 1947, à la demande des Pères Trappistes d'Oka, le ministre de l'Agriculture de la province de Québec à l'époque, M. l'honorable Laurent Barré, prit l'école vétérinaire sous sa protection et fit sanctionner par la Législature une loi autorisant son ministère à construire une école de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, sur un terrain appartenant à la province.

En octobre 1947 s'ouvrait à Saint-Hyacinthe la nouvelle École de médecine vétérinaire. Les baraques militaires présentes sur le terrain choisi furent mises à la disposition de l'École et furent transformées en l'espace de quatre mois en bâtiments d'enseignement, en cliniques vétérinaires et en laboratoires. L'école a admis 90 élèves, dont 36 nouveaux, en sa première année. L'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec comptait 11 professeurs titulaires et 15 professeurs invités.

Le 28 octobre 1947, l'honorable Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, faisait l'inauguration de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. Étaient aussi présents: M. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture; M Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative; M. le Dr Henri Bérard, D. Sc., directeur de l'École de Laiterie de la province située à St-Hyacinthe; et M. le Dr L. A. Gendreau, président du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec. Dans son discours l'honorable Laurent Barré rappela que les Trappistes, responsables de l'enseignement vétérinaire, lui avaient demandé deux ans plus tôt de prendre la direction de l'école et de la transporter ailleurs. Son choix s'est arrêté sur Saint-Hyacinthe, sur un terrain du gouvernement où on retrouvait des baraques délaissées depuis quelque temps par la marine canadienne. « *D'une œuvre de guerre, il allait faire une œuvre de paix.* »

Voici un plan détaillé des locaux temporaires du campus de l'École de médecine vétérinaire dans les baraques de l'ancienne École Navale de Signaleurs de la Marine Canadienne (1947-1953).



Salle de tir (1), animalerie (2), clinique des grands animaux et salle de nécropsie (3a), entrepôt de fumier (3b), clinique des petits animaux (3c), laboratoire d'anatomie (3d), salles de classes et bibliothèque (4), laboratoires (5), hangar (6), laboratoire de recherches vétérinaires (7), chaufferie (8) et administration (9).

Ces baraques groupées au nord de l'École de laiterie, près de la voie ferrée du Canadien National, étaient faites de bois et montées parfois sur pilotis. De forme rectangulaire, au toit plat, leurs murs étaient lambrissés de bardeaux d'amiante et percés de nombreuses fenêtres peintes en vert. Elles étaient situées le long d'un chemin et de sa bretelle qui s'étendaient de la voie ferrée à la rue Dessaulles. Ce chemin était situé au milieu du terrain et surélevé par rapport au sol environnant et était la seule voie d'accès au campus. Les étudiants n'allaient pas

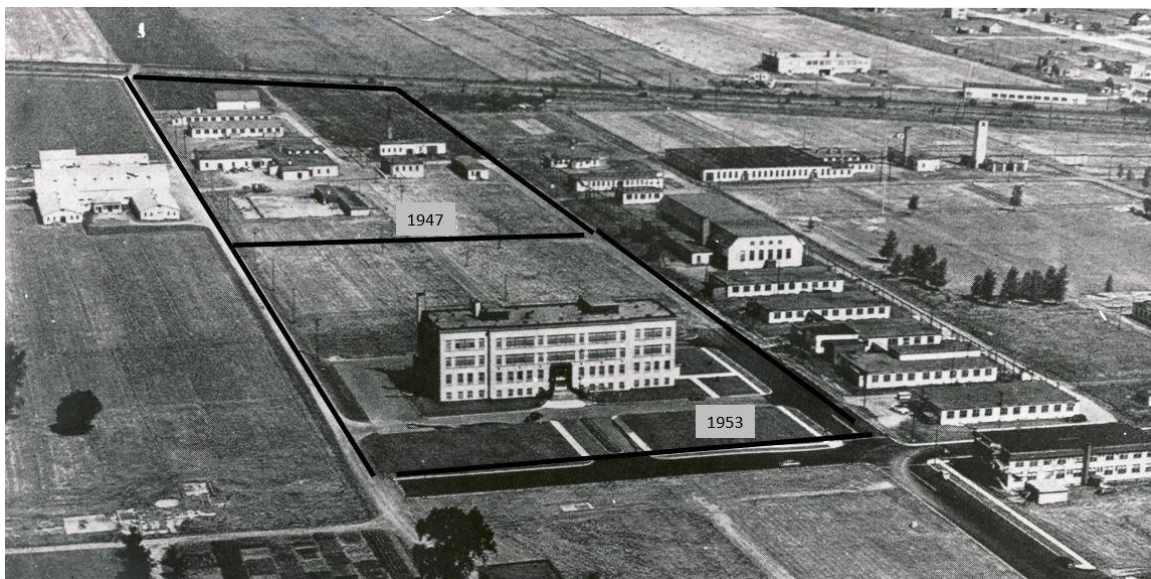
tarder à le baptiser « Montée Saint-Éloi » en l'honneur du patron des vétérinaires. Quatre pavillons (3, 4, 5, 9) constituaient l'essentiel de l'École.

Le pavillon 9, au sud de la bretelle, était le pavillon de l'administration où avaient leurs bureaux le directeur et ses adjoints. En face était la chaufferie (8) qui fournissait, à l'aide d'un aqueduc aérien, le chauffage aux divers bâtiments.

Le pavillon 4 était presque à l'extrémité de la montée. On y accédait par un court escalier qui donnait sur un corridor médian de chaque côté duquel étaient les classes; au bout, la bibliothèque et sa collection de volumes médicaux du début du siècle. Un peu au sud de ce pavillon, un autre tout à fait semblable, le pavillon 5, renfermait les divers laboratoires: chimie, bactériologie, etc.

Le pavillon 3 était le plus vaste. En forme de T, dont le trait supérieur était parallèle à la montée, il avait en face de la bretelle sa porte principale qui s'ouvrait sur la salle des étudiants, éclairée par un dôme. Cette salle était flanquée à droite, du laboratoire d'anatomie et à gauche, de la clinique des petits animaux. Dans cette partie, logeaient également l'écurie et une salle réservée à un appareil de rayons X, un instrument tout nouveau à l'école. La clinique des grands animaux occupait la base du T. C'était une vaste salle au plancher de ciment, délimitée par des bureaux et le laboratoire clinique. À l'extérieur, une cour asphaltée permettait de découvrir sur la droite, une remise de ciment et son appendis de bergerie, et au loin le laboratoire de recherches vétérinaires. Tel était le campus de l'école en 1947.

Le programme comportait cinq années, dont les quatre ans du cours de médecine vétérinaire qui se divisaient en deux périodes de quatre mois. L'horaire était chargé: 35 heures par semaine à raison de sept heures par jour, de 9 h à midi et de 14 h à 18 h. Pour l'année scolaire, les frais faisaient rougir d'envie les étudiants actuels: inscription, 5,00\$; papeterie scolaire, 5,00\$; laboratoire, 10,00\$; et pour l'Association des étudiants, 10,00\$.



Vue aérienne en 1953 du campus de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec à Saint-Hyacinthe. Localisation, en 1947, des 4 principaux pavillons du campus, de la ferme de l'École de laiterie, et l'ajout en 1953 du nouveau pavillon principal.

L'École était sous la direction du Dr Gustave Labelle, MV; il fut pendant vingt ans professeur à l'École de médecine vétérinaire d'Oka. Les autres membres de l'exécutif étaient : les docteurs Joseph Dufresne, BSA., MV (Cornell, NY), directeur adjoint et préfet des études; Jacques Saint-Georges, MV, secrétaire; Joseph-Désiré Nadeau, MV, M. Sc. (Iowa), contrôleur. Les professeurs titulaires étaient : MM. les docteurs Philidore Choquette; Louis-de-Gonzague Gélinas; Gérard Lemire, B. Sc. A., MV (Cornell, NY); René Pelletier, Martin Trépanier; et M. Claude Allard, B. Sc., M. Sc.

Évènements à venir

Exposition « DE L'ÉTABLE AU MUSÉE »

Par Françoise Gagnon, adjointe au Conservateur de la SCPVQ

Cette exposition, qui a eu lieu jusqu'en avril 2017 au Musée de Charlevoix de La Malbaie, se déplacera au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation de Ste Anne de La Pocatière. **L'exposition sera disponible au public de septembre 2017 à septembre 2018.** On vous rappelle que la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) était très heureuse de participer à cette exposition en fournissant du matériel vétérinaire en relation avec le thème choisi.

Alors profitez du beau temps de cet automne pour faire une balade dans ce beau coin de pays et faire cette belle visite en famille.

Commémoration de la fondation de l'OMVQ

Par Françoise Gagnon, adjointe au conservateur de la SCPVQ.

Comme on vous l'a brièvement indiqué lors du dernier brunch annuel de la SCPVQ, à la fin de l'été ou au début de l'automne 2017, il y aura dévoilement d'une plaque commémorative afin de souligner la fondation de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) le 22 avril 1902 à Richmond.

La plaque commémorative sera placée devant la résidence où fut fondé l'OMVQ. Cette résidence est située au 295, rue Principale Sud, Richmond, Québec, tout près de la gare.

Au moment de la publication de *SCPVQ Nouvelles* nous ignorons toujours la date et l'heure de l'évènement. Quand ces informations seront connues, elles seront disponibles sur le site web de la SCPVQ à l'adresse suivante : <http://fmv.umontreal.ca/scpvq>

Tous les vétérinaires intéressés par cet évènement sont les bienvenus. Alors suivez-nous sur notre site internet.

Brunch annuel de la SCPVQ

À mettre à votre agenda !!

Le prochain brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) aura lieu le dimanche 6 mai 2018 au Club de Golf de St-Hyacinthe. Assurez-vous de réserver cette date pour ce rendez-vous annuel. De plus amples informations suivront dans les prochains mois.